

L'an deux mille vingt, le 29 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Création d'un site Internet Attractivité/Invest et demandes de subventions

Annexe(s) : fiche action Territoire d'industrie

Date de convocation : 22 octobre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 5 novembre 2020

Secrétaire de séance : POJOLAT Marie

Rapporteur : VARISCHETTI Martine

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 97

- Titulaires : 92

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 16

Absents excusés : 8

Votants : 113

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (97)

ADMIRAT Nadine
CALISTE Yolande (S)
ALBARET Christophe
PELISSIER Didier (S)
ARCHIMBAUD Guy
ARNAULT Lionel

BARDY André
BARRAUD Bertrand
BARTHOMIEU Serge
BASTIEN Gérard
BERNARD Jean-Paul

BESSON Jean-Louis
BCEUF Nicole
BOISTARD Philippe
BOURG François

BRUN Pascale

BRUNETTI Graziella
CHABAUD Christelle

CHALLET Vincent

CHASSANG Jean-Pierre
COLLET Jean-Pierre
CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel
COSTE Yves
COSTON David

COUDUN Valérie
CREGUT François
CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude

DUBESSY Florence
DUBOST Philippe
DUTHEIL Nathalie
FANJUL José
FERRARIS Nathalie
FERREIRA Fernando
FOUCAULT Marie-Françoise
MAISONNEUVE Alain (S)
GARNAVAULT Philippe
GAUDRIAULT Damien
GILBERT Odile

GOUSSARD Bérengère
GOYON Guy
GREGOIRE Nathalie
GUILLAUME Julien
HERBST Nadine
HOSMALIN Marc

JAFFEUX Sébastien

LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François
LAVILLE Philippe
LE MARREC Laurys
LEGENDRE Denis
LENEGRE Jean-Louis

LIGNIERE Frédéric
LIVET Bertrand

MAHINC Didier
MALORON Annie
MARIANY Marie-Line
MASSARDIER Marie-Laure
MEALLET Roger-Jean
MERLEN Bernard
METEIGNIER Stéphane

PAGESSE Pierre
PELISSIER Patrick
PELLEGRINELLI Christophe
PEREIRA-MAURIAT Christine
PETEILH Sandra
PILLON Stéphane
POJOLAT Marie
PRADIER Laurent
PRUNIER Jean-Pierre
PUECH David
RAVEL Pierre
RKINA Mohammed
GOMEZ Jean-Marc (S)

ROUX Bernard
RYCKEBOER Christian
SABATIER Gilles
SALVINI Luc

SAUX Marie-Pierre
SCHUMACHER Emilie
SERRA Pierre
SUIDUREAU Carine
PLANCHAT-HERY Claire (S)
TEZENAS Olivier
THALAUD François
THERME Jacques
THEVENET Emilie

TOURLONIAS Vincent
TREHIN Anne-Marie
TRILLEAUD Eric
VARISCHETTI Martine
VEZON Christophe

ZANIN Nathalie

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) AIGOUY Thierry (CALISTE Yolande); ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc); SUTY Lionel (PLANCHAT-HERY Claire);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (16) BESSEYRE Fabien à RYCKEBOER Christian; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; CHABRILLAT Frédéric à BRUN Pascale; COSTON Marie à BARRAUD Bertrand; DABERT Jean-Claude à THEVENET Emilie; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à PUECH David; JAFFEUX Ophélie à CHALLET Vincent; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean; KINDT Patrick à MARIANY Marie-Line; LEROY Véronique à MASSARDIER Marie-Laure; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; MONTMORY Dominique à PILLON Stéphane; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis; NUÑEZ-ORTIN Aurélia à FERRARIS Nathalie; SAUVANT Jean-Pierre à CORREIA Emmanuel; TINET Georges à LAMOUREUX Jean-François;

ABSENTS EXCUSES : (8) BARBET Laurent; BERTHELOT Pascal; BRUNEL Séverine; CHANIMBAUD Lionel; GONTHIER Emmanuel; NICOLLET Michel; ROCHETTE Christophe; WALTER Christian;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il est rappelé que l'initiative des Territoires d'industrie s'articule autour de 4 axes directeurs : attirer, recruter, innover et simplifier.

Dans ce contexte de préparation de la relance économique nationale, l'Agglo Pays d'Issoire souhaite mettre en avant son offre de services économiques à destination des entreprises et des porteurs de projet exogènes et endogènes.

L'Agglo Pays d'Issoire souhaite s'engager dans une démarche proactive pour capter des relocalisations, et plus généralement, favoriser de nouvelles installations d'entreprises, des développements et des reprises d'activités.

La communauté d'agglomération aspire à renforcer son rôle de facilitateur/guide pour orienter les porteurs de projet (personnes physiques et entreprises).

Ainsi, l'Agglo Pays d'Issoire souhaite se doter d'un portail internet, outil numérique attractif et alimenté en contenu photos et vidéos, pour faire rayonner le potentiel économique du territoire.

Les objectifs sont notamment les suivants :

- Attirer les porteurs de projet / entreprises endogènes et exogènes ;
- Présenter l'offre de services économiques de la collectivité (offres foncières, immobilières, de création ou reprise d'activité, équipements, accompagnement, aides financières, ...);
- Valoriser l'offre du territoire et son cadre de vie (vitrine du territoire à l'installation pour attirer des entreprises et des salariés);
- Centraliser et promouvoir l'information à caractère économique ainsi que les dispositifs de ses partenaires (exemples : dispositifs de plan de relance de l'Etat et de la Région, dispositif « Volontariat Territorial en Entreprise », l'offre de services d'Action Logement ...).

Une attention particulière sera portée à son articulation et à sa complémentarité avec le site Internet institutionnel de l'Agglo Pays d'Issoire et les réseaux sociaux sur lesquels l'EPCI est présent.

Suite au sourcing, le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 25 000,00 € H.T.

Ce projet pourrait être subventionné dans le cadre de l'appel à projet Massif Central à hauteur de 46,82 % des dépenses. Une demande de subvention, à hauteur de 25 % des dépenses, au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pourrait compléter le plan de financement. En conséquence, le plan de financement prévisionnel de cette action serait le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Création d'un site internet Attractivité/Invest	25 000,00 €	Appel à projet Massif Central	11 705,00 €	46,82 %
		DSIL	6 250,00 €	25 %
		Autofinancement	7 045,00 €	28,18 %
Total	25 000,00 €	Total	25 000,00 €	100,00 %

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2019-06-14 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 décembre 2019 validant le projet de contrat du Territoire d'Industrie Issoire-Brioude et ses annexes ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la fiche action Territoire d'Industrie Issoire-Brioude, ci-annexée ;

CONSIDÉRANT l'initiative « Territoires d'industrie » annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, qui s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires ;

CONSIDÉRANT la dotation supplémentaire de DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) fléchée prioritairement sur les Territoires d'Industrie ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 113

- Pour : 113
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De valider le projet de création de site Internet Attractivité/Invest tel que présenté dans la fiche action jointe en annexe ;
- De valider le plan de financement prévisionnel de cette action tel qu'il figure ci-dessus ;
- D'inscrire les crédits correspondant sur la ligne comptable chapitre 20/fonction 90/nature 2051 au budget principal de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer toute demande de subvention et à signer tout document relatif à ce projet.

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 3/11/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 3/11/2020

Délibération n° 2020/05/18-ECO

Conseil communautaire 2020/05 du jeudi 29 octobre 2020